



VAL DE THOUET

***Un territoire, des Hommes, des
projets pour la Biodiversité
et le développement durable***

***Au coeur des engagements
de la Fédération des Chasseurs***

***Une société se construit
sur ses racines***



La Fédération des chasseurs des Deux –Sèvres est un acteur majeur en matière de gestion de l’environnement et de la Biodiversité . Cette orientation stratégique est fondamentale pour la chasse et les chasseurs.

La dégradation des biotopes et des écosystèmes constatée depuis des décennies conduit à une détérioration des territoires qui les rendent hostiles à la petite faune sauvage et à la faune gibier en particulier. Cette situation influence nettement la motivation des chasseurs à pratiquer leur loisir.

Les raisons de cette situation sont nombreuses :

- Le Développement des infrastructures modernes favorisant le béton et le bitume en détruisant les paysages, ce qui modifie considérablement les espaces d’accueils et de reproduction.
- L’intensification des pratiques agricoles (parcellaire, assolement, vitesse d’avancement...)
- Les évolutions climatiques qui influencent les cycles biologiques de la faune et de la flore.

Face à cette situation complexe, la Fédération des chasseurs s’est engagée dans une politique dynamique « Biodiversité et Territoire », basée sur des actions de terrains conduites en partenariat avec les chasseurs, les agriculteurs, les collectivités territoriales, l’Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), les institutions et acteurs souhaitant s’engager dans la démarche.

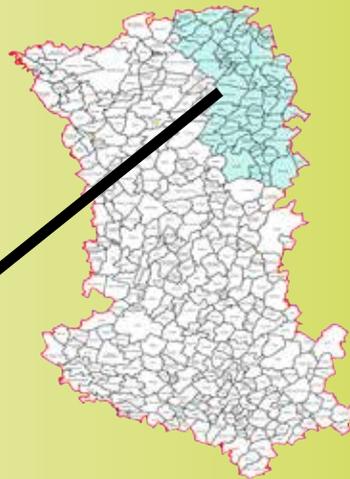
Ces actions ont pour objectifs de reconquérir les biotopes afin de développer des espaces accueillants pour le développement d’une flore naturelle et variée et de la faune sauvage dont les espèces gibiers en particulier.

Notre ambition est de transmettre et partager avec les citoyens ces évolutions, l’expérience et les savoirs faire des chasseurs dans la gestion de la biodiversité ordinaire.

Les scolaires en particulier et les habitants du territoire sont impliqués dans cette démarche dans le cadre d’un programme intitulé « L’éducation à la nature, au cœur du projet de la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres ».

Pour réussir, la Fédération des Chasseurs met en place des projets de territoires dans chaque region naturelle du département :

- Val de Thouet
- Pays de Gâtine
- Haut Val de Sèvres
- Pays Mellois
- Bocage Bressuirais
- Pays Niortais



Chaque projet de territoire fait l’objet d’un document décrivant les actions et les objectifs spécifiques de la FDC 79. Ces documents constituent notre programme d’actions. Ils sont mis à la disposition de tous les acteurs du territoire afin de faire partager au plus grand nombre l’action des chasseurs en faveur de l’environnement et de la Biodiversité locale.

Guy GUEDON – Président de la FDC 79



Le val de Thouet

Qui sommes nous ?

La Fédération des Chasseurs est une association agréée au titre de la protection de la nature. Elle est reconnue en matière d'information et d'éducation au développement durable, ainsi que pour la préservation de la faune sauvage et de ses habitats.

Elle est administrée par 16 élus représentants des chasseurs, elle fédère 12 000 chasseurs, 269 ACCA et sociétés communales, et 1450 chasses privées. Ce Conseil d'Administration est épaulé par une équipe de 18 professionnels.

La Fédération des Chasseurs assure des missions de service public :

- La formation à l'examen du permis de chasser,
- La délivrance des validations annuelles des permis de chasser,
- L'indemnisation des dégâts de grand gibier,
- La réalisation et la mise en œuvre du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique,
- La formation des chasseurs,
- La coordination des Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA)
- La police de la chasse

Elle est un acteur majeur des territoires dans :

- la gestion de la petite faune sauvage
- La gestion de l'environnement
- La reconquête des biotopes et
- L'éducation à la nature



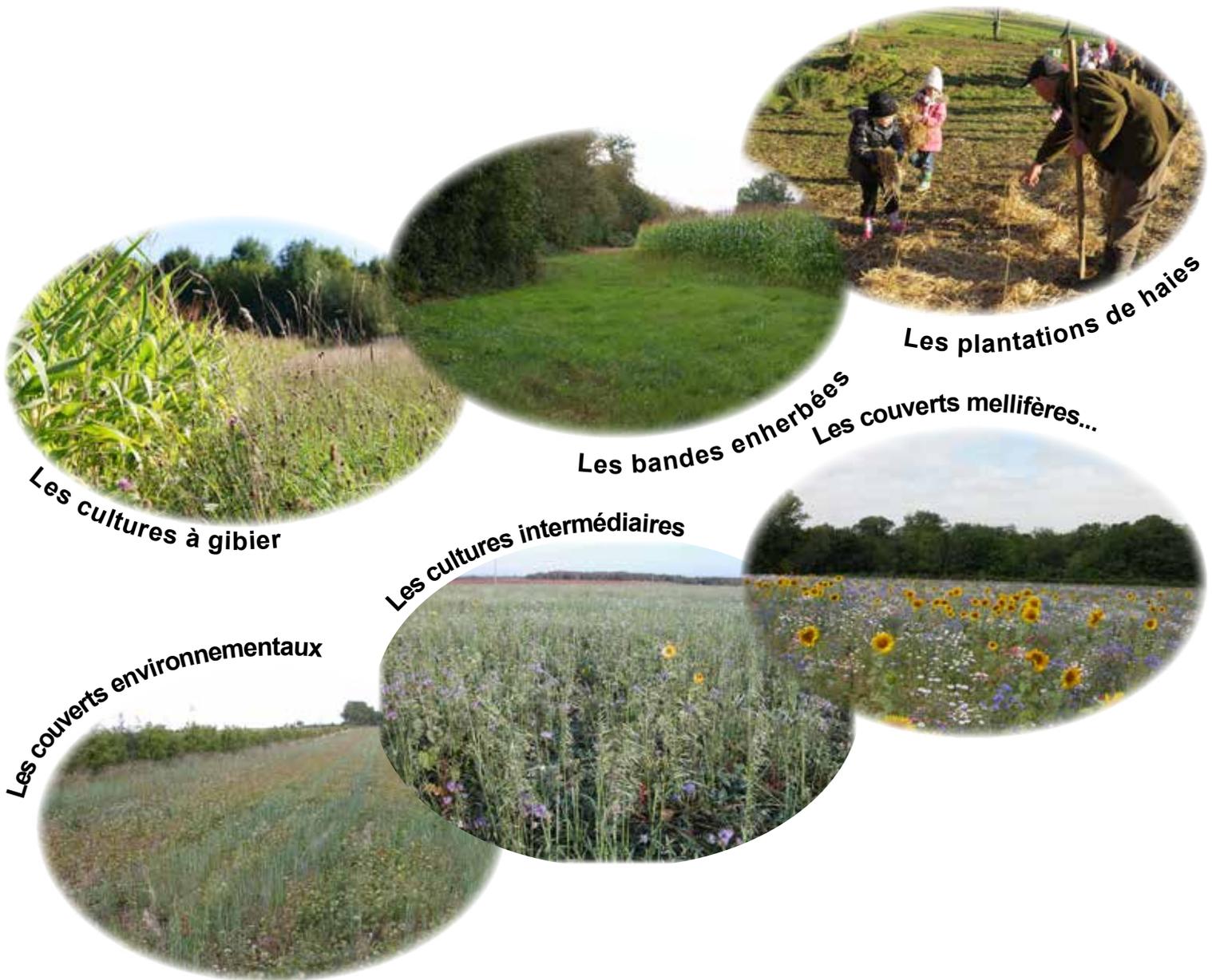
Retrouvez tous les renseignements sur le site de la Fédération Départementale des Chasseurs : <http://www.chasse-79.com>



1. Dix ans d'actions en faveur de la biodiversité

En travaillant la terre, l'agriculture façonne le paysage, support de la vie végétale et animale. Dans ce concept, de part leurs racines communes, chasseurs et agriculteurs sont des acteurs historiques de l'évolution des territoires et des paysages.

Depuis de nombreuses années, la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres œuvre pour préserver et développer la biodiversité ordinaire, en aidant techniquement et financièrement des agriculteurs à mettre en place des aménagements favorables à la faune :



De son côté, la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres s'emploie depuis 2008 à créer, sur l'ensemble du département, des réseaux d'exploitations ayant mis en œuvre des pratiques et/ou des aménagements favorables aux auxiliaires des cultures (insectes prédateurs

de ravageurs de cultures), l'objectif étant de limiter les recours aux pesticides, en favorisant cette régulation naturelle et gratuite.

Les réseaux IBIS et AGRIFAUNE sont des programmes novateurs de prise en compte de la biodiversité à l'échelle de l'exploitation agricole qui ont été mis en place sur le territoire Airvaudais.



Ces programmes consistent à élaborer des référentiels de pratiques innovantes, respectueuses de l'environnement, et favorables aux auxiliaires de cultures tout en préservant la rentabilité des structures agricoles.

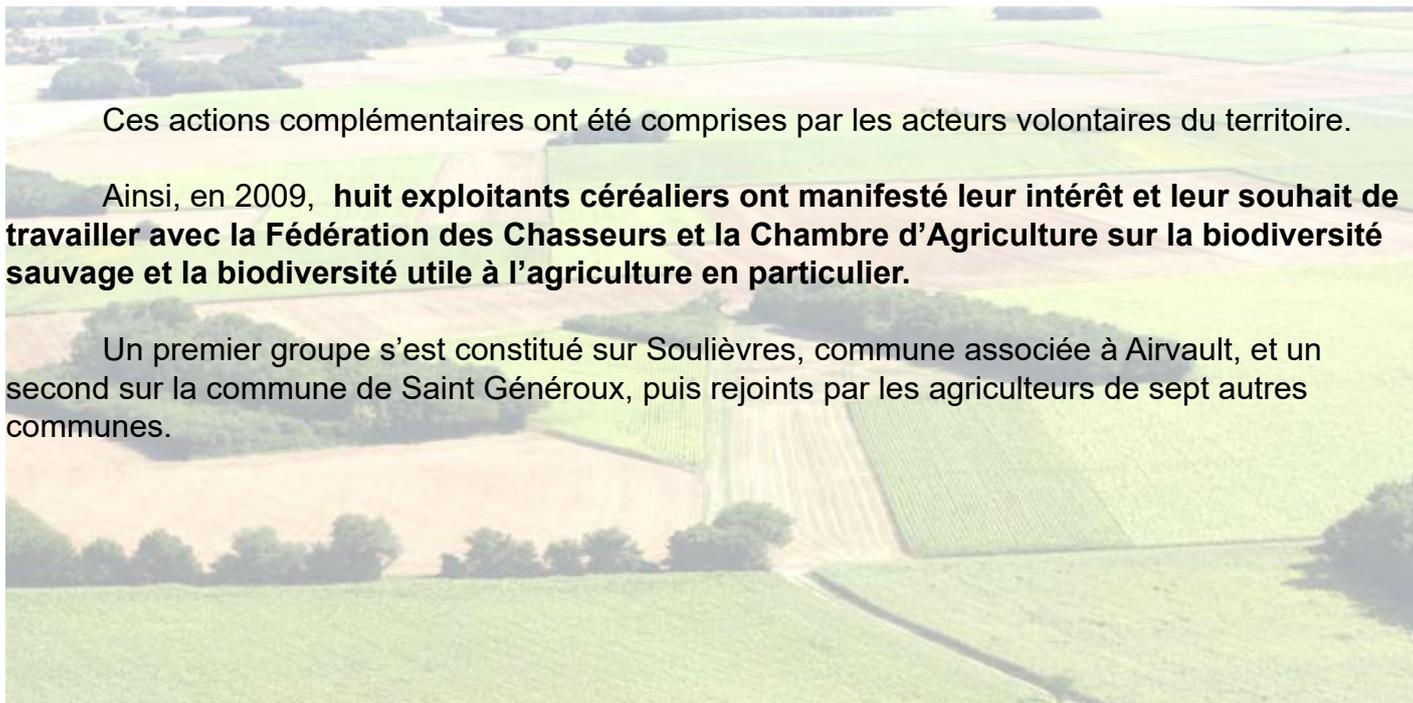
Ces actions sont conduites avec différents partenaires :

- La Fédération Départementale des Chasseurs des Deux Sèvres ;
- La Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres ;
- L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ;
- Le Conservatoire des Espaces Naturels ;
- Le conseil Général
- Le conseil Régional
- Les collectivités locales et territoriales

Ces actions complémentaires ont été comprises par les acteurs volontaires du territoire.

Ainsi, en 2009, **huit exploitants céréaliers ont manifesté leur intérêt et leur souhait de travailler avec la Fédération des Chasseurs et la Chambre d'Agriculture sur la biodiversité sauvage et la biodiversité utile à l'agriculture en particulier.**

Un premier groupe s'est constitué sur Soulièvres, commune associée à Airvault, et un second sur la commune de Saint Généroux, puis rejoints par les agriculteurs de sept autres communes.



Au-delà des seuls espaces agricoles, ces démarches se veulent être fédératrices et pédagogiques :

Fédératrices : les espaces publics dont les bords de routes et chemins sont intégrés dans les projets d'aménagements. Ils font l'objet de conventions de gestion et d'entretien sur le secteur de Soulièvres, entre la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres, la commune d'Airvault, et la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres.



Les habitants sont informés dans le cadre de réunions publiques sur l'état d'avancement du projet. Ils participent à la plantation de haies, et à des journées citoyennes annuelles initiées par le Maire délégué de Soulièvres, Mr COLIN.



Pédagogiques : car tous les projets de plantation de haies sont systématiquement réalisés avec les écoles locales. En amont de ces actions, des interventions en classe, par le service technique de la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres, expliquent le rôle, la composition de la haie, et la reconnaissance des essences que les élèves vont planter.



En octobre 2011, pour amplifier ces actions de territoire et les faire partager aux habitants, un sentier de découverte de la faune et de la flore locales a été spécialement conçu et implanté de la prairie de Soulièvres au Grand Moiré en passant par Barroux.

Le balbuzard pêcheur

Famille : Pandionidae
 Nom scientifique : Pandion haliaetus
 Poids : 1,2 à 2 Kg
 Taille : 58 à 65 cm
 Envergure : 150 à 180 cm

C'est un rapace comme sur beaucoup de continents, mais peu observé dans la région. Son ventre est blanc, ainsi que sa tête, il porte sur les yeux une bande sombre qui permet de l'identifier. Ses dos est brun foncé, ses ailes et sa queue sont barrées de brun. Il possède, comme tous les rapaces, un bec puissant courbé dès la base et des serres aux longues griffes qui lui permettent de tuer ses proies.

Alimentation :
 Comme son nom l'indique, le balbuzard pêcheur se nourrit de poissons qu'il pêche à la surface des étangs et des lacs. Grâce à son excellent vue, il repère ses proies en plissant à 10 ou 20 m au-dessus de l'eau. Il plonge les pattes en avant pour capturer le poisson. Ses serres lui permettent de se pencher le long de l'eau, car l'un de ses doigts est rétractile et il a des écailles ressemblant à celles d'un poisson.

Reproduction :
 Les couples de balbuzards pêcheurs restent unis à vie. A leur retour d'Afrique, où ils ont passé l'hiver, ils construisent un nid de branchages et d'excavés, en hauteur, qui pourra être réutilisé plusieurs années de suite. La femelle pond en général 2 oeufs, comme taches de sang, qu'elle couve 35 à 40 jours. Les poussins sont nourris de poissons par les deux adultes, et seront capables de voler deux mois plus tard.



2. Notre engagement pour l'avenir



L'Homme a un devoir de conservation de la Biodiversité et de transmission de ce patrimoine qu'on lui a légué

Notre stratégie



De par la diversité des milieux qui caractérisent le département des Deux-Sèvres, la gestion de la petite faune sauvage constitue une priorité de la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux Sèvres.

Etant établi que cette petite faune est très dépendante de la qualité des territoires, il apparaît indispensable de mener des actions entre la gestion du milieu et des espèces.

Il est totalement illusoire de vouloir gérer une espèce sans prendre en compte son support de vie : c'est la diversité végétale qui génère la diversité animale, jamais l'inverse. Les actions engagées dans cet objectif par la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres sont essentielles à plusieurs niveaux :

- Elles permettent une approche différente des actions en prenant pour clé d'entrée la biodiversité utile à l'agriculture ;
- Elles contribuent au développement durable des territoires ruraux ;
- Elles favorisent la prise en compte de la faune sauvage au sein d'une agriculture performante ;
- Elles répondent aux attentes de la société en contribuant à l'embellissement du paysage et en participant à la protection de la qualité de l'eau.



Ces actions préfigurent de ce que seront les stratégies d'aménagement de demain.

La reconquête du biotope, un engagement pour l'avenir

Couvert
environnementaux

Entretien
raisonné

Adaptation
des pratiques

Trame verte
et bleue

Bandes
enherbées

Plantation
de haies

gestion des bords
de chemins

Fédération des chasseurs
des Deux-Sèvres

Conseil Régional

Associations

Agriculteurs

Chasseurs

Habitants

Collectivités locales

une démarche partagée



3. Des actions, des projets

La trame verte et bleue : restaurer des liens entre la nature et les territoires



«*Au pied de nos arbres, nous vivons heureux*»

Plantation et restauration de haies

Ces éléments fixes présentent des caractéristiques différentes selon la fonction que l'on veut leur donner.

Les haies ont fait l'objet de nombreux arrachages, alors que leur multifonctionnalité est aujourd'hui clairement identifiée.

Intérêt pédagogique des plantations

La Fédération des Chasseurs, avec l'appui des collectivités territoriales, fournit les plants et les enfants des écoles participent activement et systématiquement à leur mise en place.

Des projets pédagogiques, autour de ces plantations, sont élaborés par les enseignants et la Fédération des Chasseurs, et donnent lieu à des interventions auprès des scolaires.



Intérêts paysagers et environnementaux

Les haies et bosquets constituent de véritables réservoirs de biodiversité animale et végétale. L'association avec une bande enherbée augmente l'effet de corridor écologique.

Elles contribuent à l'embellissement et à la structuration des paysages, et participent à la protection de l'eau et des sols.



Intérêts économiques



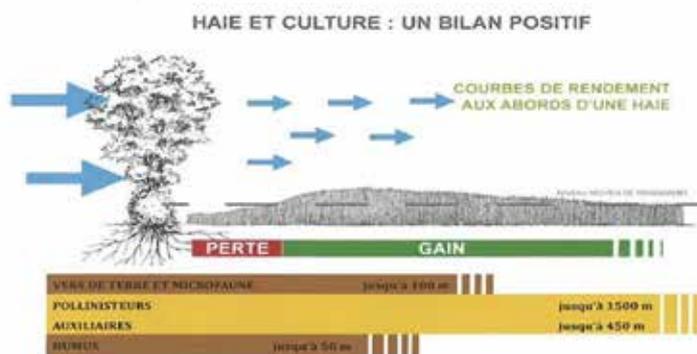
Les haies sont sources de production de bois. Bois d'œuvre, planches, bois de chauffage (bûches et plaquettes), piquets pour clôtures, Bois Raméal Fragmenté (BRF).

Intérêts agricoles

Les haies ne sont pas les ennemies des agriculteurs.

- Elles limitent l'érosion des sols, servent de clôtures naturelles pour le bétail, et participent à l'insertion des bâtiments agricoles.
- Elles protègent les cultures par leur effet brise-vent.
- Elles ont une incidence positive sur les rendements : les effets dépressifs observés sur une distance de 1 à 2 fois la hauteur de la haie sont compensés par 2 à 6 fois en milieu de parcelle.

DES ARBRES QUI TEMPÈRENT LES EXCÈS CLIMATIQUES



PROJETS

Notre support de vie est un bien commun. Toutes les actions visant à sa restauration et à son embellissement sont complémentaires et nécessitent l'implication de toutes les générations, agriculteurs, chasseurs, collectivités territoriales et citoyens : c'est l'objectif de la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres.

- Poursuivre les efforts de plantation engagés sur le Val de Thouet avec un objectif de 1000 arbres par an.
- Mettre en place un programme de régénération naturelle sur l'ensemble du territoire. Les bords de routes et de chemins renferment un patrimoine enseveli qui ne demande qu'à émerger pour peu qu'on le laisse se développer.
- Identifier par un signe distinctif son arbre issu d'une régénération naturelle. Dans ce cadre, la notion d'appropriation par les citoyens prendra tout son sens sur le thème « Un habitant, un arbre ».

«Au détour des chemins»

La gestion des bords de routes et de chemins

Les espaces publics et privés que sont les bords de routes et chemins abritent une flore et une faune très diversifiées, et constituent en cela des réservoirs de biodiversité très importants. Ces mêmes espaces, qui jouxtent le plus souvent des parcelles cultivées, peuvent être utiles aux agriculteurs, grâce notamment aux auxiliaires de cultures qu'ils abritent (pollinisateurs, prédateurs des ravageurs...).

A l'instar des pratiques d'écogestion initiées par le Conseil Général des Deux-Sèvres, des tests prometteurs ont été effectués sur les communes de Soulièvres et Ardin



PROJETS

- *Poursuivre le suivi mis en place sur la zone-test de Soulièvres, et sensibiliser d'autres collectivités à l'intérêt de cette démarche.*
- *Proscrire l'utilisation d'herbicides,*
- *Pas d'intervention entre le 15 avril et le 31 juillet*
- *Répartir l'entretien sur plusieurs périodes (fin d'été, automne-hiver)*
- *Favoriser la fauche par rapport au broyage,*
- *Limiter la vitesse des engins.*

«Au fil de l'eau»

La gestion des zones humides

• **Les étangs de Juigny** font l'objet d'une convention de gestion, car ils constituent un formidable site d'hivernage pour les espèces d'oiseaux d'eau migratrices.

Cette convention prévoit de végétaliser les lits d'étangs pendant leur phase de mise en à-sec dans l'objectif :

- d'enrichir et de structurer le substrat,
- de fournir des supports d'alimentation pour les anatidés et les rallidés,
- de limiter de manière passive l'impact des cormorans sur la production piscicole.

En contrepartie, le propriétaire de son côté s'engage à faciliter l'accès aux étudiants et lycéens, le site ayant vocation à faire découvrir le comportement des anatidés.



• Un programme de suivi des populations de loutre et castor d'europe est en cours dans le cadre du réseau national initié par l'ONCFS.



• En partenariat avec la Fédération de pêche, un travail de d'aménagement et de mise en valeur est en cours de réalisation sur les berges du Thouet.



4. Nos communes, espaces de biodiversité

Une convention de partenariat a été mise en place entre la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres et la mairie de Saint Loup sur Thouet pour la gestion des espaces communaux.

La valorisation, et l'appropriation par les habitants du secteur du petit patrimoine est réalisée par l'intégration de sentiers de découvertes sur les communes de Soulièvres et Saint Martin de Sanzay.



Ailleurs, c'est la Trame Verte et Bleue qui est mise à l'honneur, notamment avec des programmes de plantation à Brion Près Thouet, qui ont donné lieu à des animations scolaires sur le thème, mais aussi à un programme de réduction des pesticides au niveau local.



5. Des pratiques culturales respectueuses de l'environnement

Le développement de la biodiversité passe par la mise en place de pôles expérimentaux et de vulgarisation traduisant une mise en œuvre de techniques culturales respectueuses de l'environnement, en collaboration avec des exploitants agricoles, et par l'aménagement des territoires en partenariat avec les collectivités.



Pratiques culturales

favorables à la vie biologique du sol



Assolement raisonné

et gestion des intercultures



Parcelle repensé



Développement des auxiliaires de cultures



Utilisation raisonnée des pesticides : intraparcellaire...



... et en bord de champs

Les intercultures

Les Cultures Intermédiaires Pièges A Nitrates (CIPAN) évitent que les sols restent nus pendant la période hivernale.

Elles permettent de réduire le lessivage des nitrates.

Elles servent de refuge à la petite faune de plaine tout en lui apportant de la nourriture.

Le projet est d'orienter le choix des exploitants agricoles vers de nouveaux mélanges mis au point par la Fédération, associant graminées, plantes à fleurs, crucifères et légumineuses. Ces mélanges permettront le développement des auxiliaires de cultures, des pollinisateurs, et l'amélioration de la structure des sols par leur système racinaire.

Divers mélanges seront composés : « avoine, sarrasin, phacélie », « avoine, vesce, sarrasin, moutarde », « bourrache, phacélie, mélilot, sarrasin », « sainfoin, mélilot, trèfle violet, minette, phacélie »...

Les bandes enherbées

Non traitées et non fertilisées, elles ont un intérêt pour l'ensemble de la faune sauvage. Connectées entre elles ou avec d'autres éléments, fixes du paysage (haies, chemins, murets...) **elles constituent des corridors écologiques et participent à la reconquête de la Trame Verte et Bleue.**

Elles servent de réservoirs aux auxiliaires de cultures.

En fonction de leur localisation (rupture de pente, bordure de cours d'eau...), elles contribuent à la qualité de l'eau, diminuent le phénomène d'érosion des sols, et participent à l'embellissement du paysage.



Les couverts environnementaux

Sous l'ancienne appellation « Jachère Environnement Faune Sauvage » ces couverts diversifiés permettent, dans des espaces cultivés, de maintenir la biodiversité. Ils participent à la limitation des dégâts occasionnés aux cultures par la faune sauvage.

Leur fonction est de favoriser la faune sauvage, qu'elle soit chassable (perdrix, faisan, lièvre...) ou non (petits passereaux, reptiles, insectes...).



Ces parcelles servent alors de réserve de nourriture, par les plantes qui les composent aussi bien que par les insectes qu'elles abritent. Ces insectes conditionnent la survie des poussins lors de leurs premières semaines de vie.

L'apport sur ces parcelles d'intrants et de pesticides étant interdit, ils participent à la préservation de la qualité de l'environnement.



PROJETS

Au regard des actions déjà engagées sur ce pays, il est indispensable de les pérenniser et de les développer par :

- L'animation d'un groupe d'exploitants volontaires déjà existant et l'élargissement à de nouveaux participants.*
- Une contractualisation avec la Chambre d'Agriculture visant à reconstituer des infrastructures agro-écologiques favorables à la biodiversité et plus particulièrement aux auxiliaires de cultures et à la faune sauvage.*
- L'organisation de réunions publiques d'état d'avancement et de restitution des résultats pour permettre aux citoyens de s'approprier cette démarche.*
- La vulgarisation des résultats et la transposition des actions constituent l'objectif fondamental.*
- La gestion des éléments fixes du paysages pour les rendre favorables à la biodiversité ordinaire.*
- La mise en place de 23 Km de linéaires de 5 à 6 mètres de large connectés entre eux pour constituer des réseaux cohérents*
- Le développement de surfaces en couverts environnementaux, tout en maintenant celles déjà implantées sur le secteur.*

Les couverts mellifères



Sur le même principe que les couverts fleuris, appréciés des riverains et des promeneurs, le couvert mellifère combine les avantages d'un mélange classique et la beauté d'une parcelle fleurie. Différents mélanges associant graminées et fleurs sont proposés tant aux exploitants qu'aux collectivités.

L'abeille, le plus connu des auxiliaires des cultures, est menacée sur tout le territoire. L'implantation de couverts mellifères permet aux ouvrières de trouver une source de nourriture à proximité immédiate de leur ruche, mais également de butiner des fleurs exemptes de tout traitement.

Si le sort de l'abeille intéresse de plus en plus le grand public, de nombreuses autres espèces de pollinisateurs, tout aussi utiles et menacées, profitent de cet aménagement :



PROJETS

Les couverts proposés dans le commerce sont dans la majorité des cas composés de plantes et fleurs qui n'existent pas dans le milieu naturel, et qui pourraient avoir à terme une incidence sur l'environnement.

- Mise en place de plates-formes d'essai afin de tester des mélanges de plantes naturelles: lotier corniculé, sainfoin, luzerne lupuline, mélilot, trèfle blanc, fétuque ovine, pâturin des prés, chicorée, carotte sauvage et scabieuse...

- Tester des aménagements propices au développement des plantes messicoles



LES ACTIONS DE BIODIVERSITE EN VAL DE THOUET





6. Développer de nouveaux partenariats

La recherche de nouveaux partenariats, avec les collectivités locales, le secteur industriel, et d'autres associations, permettra la mise en place d'aménagements pérennes qui viendront compléter les dispositifs existants :

- les carrières de la Noubleau à Saint Varent
- la ferme éolienne de Saint Généroux.
- le réaménagement du site de l'ETAMAT à Thouars
- La valorisation des sites de la Fédération Départementale de pêche





7. Développement de la faune sauvage

La petite faune gibier fait intégralement partie du patrimoine. Sa présence, comme d'autres espèces indicatrices, caractérise la richesse des milieux.

La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres s'engage depuis plusieurs années à initier, aider techniquement et financièrement la mise en place d'opérations pilotes.



Un territoire riche et varié est un territoire accueillant pour la faune sauvage.

La mise en place de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et d'aménagements est un préalable obligatoire à toute opération de développement d'espèces gibier comme le faisan commun, la perdrix, le lapin de garenne...

Des milliers d'hectares deux-sévriens leur sont dédiés.



Une démarche participative

Les démarches de suivi des populations par comptage font l'objet d'une implication du public. Selon les méthodes utilisées, ce sont les scolaires, le grand public, les chasseurs ou les habitants du territoire qui sont conviés à participer sur le terrain.

Comptage de perdrix



Comptage de chevreuils à l'approche



Comptage au phare de lapins de garenne



Comptage de lièvres au phare



Un outil, les projets de territoires, dont le but est :

•De structurer toutes les actions entreprises par les différentes structures cynégétiques locales afin de redynamiser les populations de petits gibiers sédentaires, conformément aux orientations et engagements portés au Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de la Fédération des Chasseurs des Deux Sèvres.



PROJET :

- Diagnostiquer et aménager les territoires avant toute opération de repeuplement.**
- Préserver et développer les populations naturelles,
- Développer de nouvelles populations,
- Assurer un suivi et une gestion pérenne, par le biais de comptages et de plans de gestion adaptés
- Vulgariser auprès du plus grand nombre et développer ces opérations.
- De garantir et justifier l'effort des partenaires engagés dans ces projets.
- Impliquer les scolaires et les habitants lors des opérations de dénombrement.



GESTION DE LA FAUNE SAUVAGE



Espèces



Faisan



Lapin de garenne



Lièvre d'europe





8. Dire ce que l'on fait et faire partager, c'est donner du sens à nos actions

Une action partagée sur le territoire entre scolaires, étudiants, chasseurs, agriculteurs, collectivités et citoyens

Une démarche globale pour des actions collectives cohérentes



Education à la nature

La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres, association agréée au titre de la protection de la nature, propose différentes animations scolaires à l'intention des écoles primaires du département.

Une convention de partenariat « pour l'éducation au développement durable » a été signée en mars 2010 entre la Fédération Nationale des Chasseurs et le Ministère de l'Education Nationale.

Sur le plan départemental, plusieurs thèmes sont proposés :

- Les oiseaux de nos campagnes
- La haie, source de vie,
- La faune sauvage locale,
- Le bocage, un paysage menacé
- La mare et les zones humides
- Les auxiliaires de culture et les pollinisateurs



Les animations sont assurées à titre gratuit par les agents du service technique, en classe ou sur le terrain.



PROJETS

• *Poursuivre et renforcer les partenariats existants, notamment avec la Maison Familiale et Rurale de Saint-Loup, et le Lycée des Sicaudières.*

• *Poursuivre les interventions en cycle primaire, afin de mieux sensibiliser les enfants à leur environnement local.*

Communication et découverte

« On protège bien ce que l'on connaît bien »

Les actions sur le Val de Thouet doivent être connues et partagées par l'ensemble de la population, afin qu'elle se les approprie.

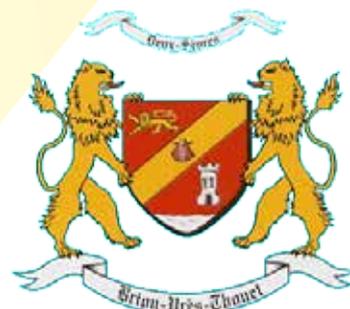
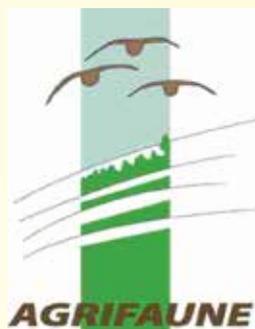
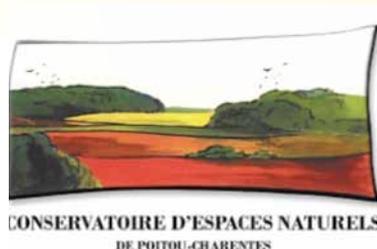
S'appuyant sur les compétences professionnelles de son service technique, la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres est en mesure de proposer plusieurs services aux collectivités territoriales.



PROJETS

- Participer aux journées nature organisées par nos partenaires (Glénay, Soulièvres...) et autour du sentier pédagogique mis en place à Soulièvres.
- Proposer le maquettage d'un sentier d'interprétation sur la faune et la flore locale pour valoriser le patrimoine de la commune de Saint Martin de Sanzay.
- Poursuivre les animations mises en place dans le cadre de la démarche collective engagée par le Conseil Départemental sur le site du Cébron.
- Valoriser les actions conduites par une signalétique adaptée (panneaux et hôtels à insectes)

Partenaires du projet



Crédit photos : FDC79, C.GOUJON-BLEZEAU, D.VINCENDEAU, B.BRUNET, A. POUZINEAU, A.CHABAUTY, H.BOTON, C.GAULTIER, G.NAULLEAU, F.AUDURIER

La chasse, une nécessité pour l'écologie



La chasse, une vraie passion d'aujourd'hui

